

# L'écomobilité, un enjeu majeur pour les Grands Sites de France

**CAMILLE GUYON**

< [camilleguyon@grandsitedefrance.com](mailto:camilleguyon@grandsitedefrance.com) >

Responsable communication et partenariats du Réseau des Grands Sites de France

Chargée du projet "Escapade nature sans voiture"

**Lancé en 2015, le dispositif "Escapade nature sans voiture" promeut des séjours 100 % sans voiture dans les Grands Sites de France, au départ du domicile du visiteur. Au-delà de ce projet collectif, et pour aller plus loin dans le soutien à l'écomobilité, les Grands Sites de France abordent aujourd'hui l'itinérance douce à l'échelle territoriale. La méthode : identifier les freins au développement d'une offre sans voiture, mettre en réseau les partenaires concernés et imaginer ensemble des solutions adaptées (navettes à des tarifs incitatifs, transport de bagages, vente de paniers-repas par les hébergeurs...).**

La baie de Somme, le puy de Dôme, les gorges de l'Hérault... Les Grands Sites de France sont des paysages emblématiques, protégés<sup>(1)</sup> et gérés selon les principes du développement durable. Tous sont engagés dans une politique nationale portée par le ministère de l'Environnement aux côtés des collectivités locales afin de trouver un équilibre entre préservation des paysages, tourisme et développement local.

La plupart des Grands Sites de France sont des territoires très fréquentés<sup>(2)</sup>, majoritairement situés en espace rural. Ils sont souvent confrontés à une très forte pression de la fréquentation automobile. C'est pourquoi ils cherchent à limiter la présence des voitures et à favoriser les mobilités douces, tant dans un objectif environnemental et paysager que dans un souci de mieux répartir la fréquentation et de proposer un tourisme fondé sur la découverte sensible des paysages et des patrimoines.

Les expériences menées dans les Grands Sites de France en matière d'écocomobilité répondent à des enjeux différents mais s'appuient sur une méthodologie commune : la définition d'un projet de territoire partagé fondé sur l'identification de ce qui fait l'esprit des lieux, puis la mise en place d'un travail multipartenarial pour réaliser ce projet.

**MOBILITÉ DURABLE.** Lancé en 2015, le dispositif "Escapade nature sans voiture" permet de mettre en avant des idées de séjours 100 % sans voiture dans les Grands Sites de France. Plus que de promouvoir un produit touristique, il s'agit d'encourager des formes de mobilité durable qui soient également une source d'expérience nouvelle séduisante pour les visiteurs.

Chaque escapade se caractérise par un séjour de deux ou trois jours dans un Grand Site, hors saison, testé et réalisé sans voiture, y compris pour l'accès au site, par Pierre, "escapadeur" missionné par le réseau des Grands Sites de France (RGSF). Sur le site internet dédié<sup>(3)</sup>, le visiteur peut s'inspirer des carnets de voyage de Pierre relatant chacune de ses escapades. Il

y trouve également une sélection d'activités pour découvrir le territoire (visite de la criée du port d'Erquy au petit matin, observation des phoques en baie de Somme...), ainsi qu'un renvoi vers les sites internet du territoire pour obtenir plus d'informations pratiques. Le public ciblé par ce projet est principalement urbain, sans voiture, jeune ou retraité actif.

Au fil des années, "Escapade nature sans voiture", lauréat des Palmes du tourisme durable en 2017, a permis aux Grands Sites de France de faire un diagnostic de leur territoire en matière d'écocomobilité et, plus largement, d'analyser l'expérience de visite de leur site<sup>(4)</sup>. À ce jour, sur dix-huit escapades testées, quinze ont été valorisées. Celles qui n'ont pas été concluantes (mode de transport choisi non adapté à la singularité du site, faible disponibilité des hébergements hors période estivale, nombreuses ruptures de charge dans l'itinérance à pied ou en vélo, etc.) ont fait l'objet d'un diagnostic détaillé, avec des pistes d'amélioration.

En 2018, le projet va plus loin avec un itinéraire à l'échelle de trois Grands Sites (le cirque de Navacelles, les gorges de l'Hérault et la vallée du Salagou-cirque de Mourèze) qui met en avant des acteurs du territoire (hébergeurs, loueurs de vélo, restaurateurs...) engagés dans une démarche de tourisme durable.

La mise en œuvre d'"Escapade nature sans voiture" a souligné la nécessité de penser l'itinérance douce avec une vision territoriale pour identifier les freins<sup>(5)</sup> au développement d'une offre sans voiture, mettre en réseau les partenaires concernés (transport, collectivités locales, socioprofessionnels, offices de tourisme) afin d'imaginer des solutions adaptées (navettes à des tarifs incitatifs, transport de bagages, vente de paniers repas par les hébergeurs...). Aujourd'hui, le réseau des Grands Sites de France souhaite élargir le public des "Escapades nature sans voiture", afin que le dispositif contribue davantage au désengorgement des sites.

**ACCUEIL SANS VOITURE.** Pour inciter les visiteurs à laisser leur voiture lors de leur déplacement sur site, il est nécessaire de leur offrir un

(1) Au titre de la loi du 2 mai 1930 ayant pour objet de réorganiser la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

(2) Les Grands Sites de France accueillent plus de 37 millions de visiteurs par an (chiffre cumulé).

(3) <http://www.escapadenature-sansvoiture.fr/>

(4) Plus de 75 % des Grands Sites ayant réalisé une "Escapade nature sans voiture" déclarent en 2020 avoir appris quelque chose grâce à ce dispositif.

(5) Les principaux freins au développement du "sans voiture" dans les Grands Sites de France sont les suivants (enquête 2020) :  
– le manque de services adaptés au sans voiture : transport de vélo en train ou bus, transport de bagage... (70 %) ;  
– la saisonnalité de l'offre : transport, hébergement, etc. fonctionnant uniquement en pleine saison (53 %).

accueil et des équipements adaptés et de qualité. Le site de la dune du Pilat, géré par le syndicat mixte de la Grande Dune du Pilat, est le plus visité de la Nouvelle-Aquitaine avec deux millions de visiteurs par an. C'est une étape de la Vélodyssée et de nombreuses pistes cyclables du bassin d'Arcachon permettent de s'y rendre, tout comme le bus Baïa (1 euro) qui part de la gare d'Arcachon et fonctionne toute l'année.

Afin d'encourager l'usage des mobilités douces, le Grand Site a amélioré l'accueil des cyclotouristes et des visiteurs venant en bus ou à pied sur le site : renforcement de la signalétique, réfection de la piste cyclable, installation de racks à vélo, édition d'un dépliant d'information sur la découverte sans voiture, création d'une rubrique dédiée sur son site internet. La dune du Pilat et le point d'accueil et d'information sont labellisés "Accueil vélo", marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité pour tous les cyclistes.

De son côté, le syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon porte une opération, intitulée "Le Bassin d'Arcachon sans ma voiture", visant à mettre en avant des solutions et idées de séjour pour découvrir la destination sans voiture (les 220 kilomètres de pistes cyclables, les GR de pays, une formule bateau + vélo...).

Ces actions conjuguées du Grand Site et du syndicat intercommunal concourent à donner aux visiteurs, mais aussi aux professionnels du bassin d'Arcachon, l'image d'une destination engagée dans le développement durable. Avec des résultats positifs. Ainsi, le Grand Site a constaté en 2019 une hausse de 25 % de sa fréquentation par des visiteurs en vélo, notamment sur les ailes de saison<sup>(6)</sup>. 90 % des cyclotouristes se disent satisfaits des équipements cyclables sur le site<sup>(7)</sup>.

**DESTINATION ÉCOTOURISTIQUE.** Pour limiter l'usage de la voiture, favoriser la mobilité douce et mieux répartir la fréquentation, l'expérience montre qu'il est nécessaire de raisonner à l'échelle élargie du territoire de rayonnement du site. Ainsi, la dimension de développement durable d'un Grand Site de France nécessite

de définir des objectifs partagés entre gestionnaires et acteurs du tourisme. Le cas du massif du Canigó, dans les Pyrénées-Orientales, est en ce sens inspirant.

Après sa labellisation Grand Site de France en 2012, le projet élaboré par le syndicat mixte Canigó Grand Site, les professionnels du tourisme et les collectivités locales partenaires a fixé un objectif : faire de la montagne sacrée des Catalans une destination écotouristique, centrée sur les itinérances douces. Cette ambition s'inscrit dans un projet global visant à une meilleure gestion et diffusion des flux (ceux-ci se concentrant jusqu'alors sur le pic du Canigó) et à encourager d'autres modes de découverte que la voiture. Sous l'égide d'un comité de destination rassemblant trois communautés de communes, un important dispositif de partenariat public-privé s'est mis en place pour améliorer l'efficacité de la chaîne touristique, et pour structurer et qualifier l'offre de la destination.

Afin d'irriguer l'ensemble du massif, le Grand Site de France a mis en place plusieurs itinéraires paysagers pédestres, équestres, VTT et cyclotouristiques reliant les principaux belvédères des balcons nord, des balcons sud et du piémont du massif du Canigó.

Ainsi, par exemple, "L'itinéraire des belvédères", fruit d'un projet ambitieux mené par le réseau des montagnes emblématiques méditerranéennes<sup>(8)</sup>, traverse les balcons nord du Canigó, de Millas à Prades, sur 68 kilomètres. Il est rythmé par six points de vue aménagés (avec tables d'orientation) et des découvertes patrimoniales ou gustatives tout le long du parcours. Il est complété par neuf itinéraires pédestres développés sous forme de boucles locales, accessibles en bus à 1 euro depuis les villages de la vallée de la Têt et en train à 1 euro sur la ligne TER Perpignan-Villefranche-de-Conflent, ce qui permet une itinérance d'un à quatre jours.

Grâce à un projet cohérent de destination, c'est aujourd'hui un réseau balisé et entretenu de près de 750 kilomètres de sentiers, reliant les villages de piémont, les refuges gardés, les

(6) 15 975 cyclistes d'avril à juin (hausse de 47,8 % par rapport à 2018) et 8 469 cyclistes sur septembre-octobre (hausse de 12,6 %).

(7) Source : Enquête de satisfaction auprès des visiteurs circulant à vélo sur le site (2020).

(8) Dans le cadre du programme Interreg Mediterranean Emblematic.

portes du site classé et les principaux sommets, qui permet de diffuser la fréquentation touristique sur l'ensemble du massif.

**INTERMODALITÉ.** L'écomobilité est un vecteur indispensable du tourisme de nature et permet aux visiteurs de vivre une expérience originale et responsable. Cette autre façon de voyager, propice aux découvertes et à l'immersion, s'est imposée sur le Grand Site de France de la baie de Somme ; les professionnels du tourisme et les acteurs du territoire ont adhéré à ce projet, qui les a conquis.

Les infrastructures et les aménagements mis en place par le syndicat mixte de la Baie de Somme Grand Littoral picard contribuent à la découverte patrimoniale du site sans voiture (suppression des parkings, création de belvédères, fermeture de voies d'accès, réhabilitation des lieux libérés par la voiture, etc.).

Si le vélo est au cœur du dispositif de déplacement, il n'est pas le seul et son utilisation est complétée par le chemin de fer, axe structurant à partir duquel sont déployés un ensemble de services. Le visiteur peut parcourir la baie dans un train à vapeur entre Cayeux-sur-Mer et Le Crotoy ; à Noyelles-sur-Mer, une correspondance est assurée avec le TER Picardie et le train Corail Intercité qui relie Amiens et Paris. Dans un objectif d'intermodalité, les cyclistes peuvent, bien sûr, embarquer leur vélo dans le train pour combiner les modes de déplacement.

Enfin, un site internet dédié au vélo en baie de Somme<sup>(9)</sup> recense les acteurs proposant un accueil et des services adaptés aux cyclotouristes : il permet au visiteur de préparer son séjour avec des cartes, des descriptifs des boucles de découverte, etc.

**DÉPLACEMENTS AU SEIN DU SITE.** L'un des points de blocage à la découverte sans voiture des espaces naturels est souvent la possibilité de rayonner au sein de l'ensemble du site, surtout lorsqu'il s'agit d'un territoire rural mal ou peu desservi. Les correspondances train-bus, les déplacements au sein du site, l'accessibilité des lieux d'hébergement ou d'activités... sont autant de freins

qui découragent le visiteur qui voudrait venir sans voiture.

C'est pourquoi le Grand Site de France Puy Mary-Volcan du Cantal a mis en place des navettes estivales à un tarif très incitatif (1,50 euro l'aller-retour). Ces navettes assurent la desserte de l'emblématique col du Pas de Peyrol, relie les vallées rayonnantes depuis chaque village seuil et permettent d'accéder aux activités (randonnées accompagnées, départs de sentiers thématiques, fêtes locales, animations découverte du Volcan, de la flore et de la faune, visite de burons, fabrication de fromage...). Le dispositif est renforcé par la mise à disposition de vélos électriques dans le réseau des Maisons de site situées dans les vallées.

Enfin, pour améliorer le transit au niveau du Pas de Peyrol, les camping-caristes sont incités à laisser leur véhicule dans les vallées et à utiliser les autres moyens de mobilité pour monter au col. Bilan : 4 500 personnes transportées en 2019 et le désengorgement du célèbre col.

**LOCATION DE VÉLOS.** Pour lever le frein de la distance et de l'effort, nombre de Grands Sites de France se lancent dans la location de vélos, et notamment de vélos à assistance électrique (VAE).

Ainsi, depuis 2018, la communauté de communes Vallée de l'Homme, située au cœur du Grand Site de France Vallée de la Vézère, propose la location de VAE (accès en libre-service). Le VAE est très adapté pour une découverte sans voiture de ce territoire vallonné. Dans le cadre de ce projet de location de VAE, pensé tant pour les habitants que pour les visiteurs, 18 vélos, répartis dans quatre communes, sont proposés. Les vélos sont accessibles à toute heure après inscription et paiement en ligne. Deux types de formules existent : location occasionnelle (disponible toute l'année) et pass habitant (d'une durée d'un an, reconductible)<sup>(10)</sup>. En complément de ce service, deux bornes de recharge pour vélos électriques sont implantées à proximité de chaque station. Après plus d'un an de mise en service, chaque vélo a enregistré plus de 900 kilomètres par-

(9) <https://www.baiecycllette.com/>

(10) Le pass habitant permet aux habitants du territoire de bénéficier de trois heures gratuites à chaque utilisation. Cet abonnement a une durée de validité d'un an ; les mois de juillet et d'août ne sont pas compris dans cette offre.



courus. Ces vélos sont empruntés par les habitants, les visiteurs des départements voisins et les touristes étrangers.

**PRODUITS PACKAGÉS.** Dans la continuité du dispositif “Escapade nature sans voiture” mis en place par le Grand Site de France Cirque de Navacelles, et afin de répondre aux attentes de prestataires touristiques désireux de mieux se connaître et de mieux valoriser les richesses du territoire, un cursus de journées de rencontre et de formation a été organisé par le syndicat mixte gestionnaire du site et ses partenaires touristiques. Ce cursus a rassemblé des prestataires (hébergements, activités de pleine nature, activité de bien-être, restaurants), une agence de voyages et des associations. Il a abouti à la création de sept produits packagés permettant de découvrir les multiples facettes du site hors saison.

Ces produits, qui ciblent plus particulièrement les couples, les familles ou groupes d'amis, sont, pour la plupart, orientés sur la découverte du territoire sans voiture (à vélo, à cheval, à pied ou à dos d'âne). Le choix des activités de chaque séjour (balade végétale contée, initiation à la dégustation dans un

domaine viticole, lecture de paysage...) est flexible, ce qui permet d'adapter le séjour à la demande et à l'offre du moment. Tous ces séjours sont commercialisés par une agence réceptive et valorisés par les offices de tourisme du territoire et les agences de développement touristique du Gard et de l'Hérault. Ce projet a permis au site d'étoffer son offre de tourisme durable et d'écomobilité, de donner corps à des expériences Grand Site de France, tout en créant du lien entre les prestataires du territoire. Il est par exemple désormais possible de louer un vélo électrique en un point du cirque de Navacelles (Vigan) et de le rendre à un autre point (Caylar), ce qui favorise l'itinérance.

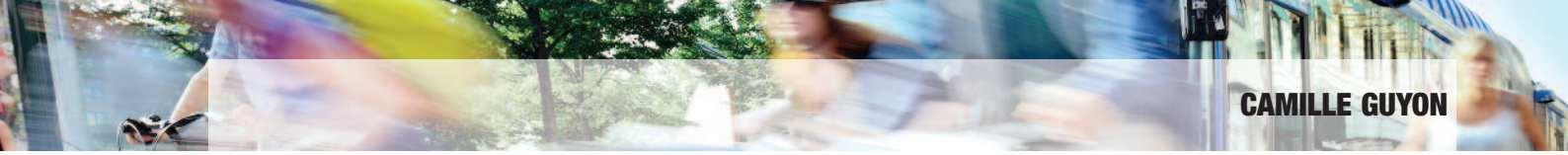


Le développement des mobilités douces est l'un des leviers de la gestion des flux touristiques dans les Grands Sites de France. Ce développement concourt à un projet territorial à long terme et s'inscrit dans une perspective d'un tourisme équilibré, durable et écologique. Par une série d'actions adaptées à la singularité de leurs sites, les Grands Sites de France permettent ainsi aux visiteurs de vivre une autre expérience des lieux. ■



© SMBS GLP

**Le chemin de fer de la baie de Somme.**



© Mehdi Hemart

**Escapade sans voiture dans la vallée de l'Hérault.**



© RGSF

**Randonnée dans le cirque de Navacelles.**